

**POINT DE PRESSE DU 18 MARS 2020**

# **CORONAVIRUS:**

## **harmonisation du cadre légal de de protection de la population et premières mesures économiques**

Point de presse du Conseil d'Etat

Mercredi 18 mars 2020

# **Nuria Gorrite**

Présidente du Conseil d'Etat

# Philippe Leuba

Chef du Département de l'économie, de l'innovation et du sport

# Traitement de la RHT

## Procédure simplifiée en cas de pandémie (coronavirus)

### 1<sup>ère</sup> étape auprès de l'autorité cantonale

Dépôt d'un préavis par l'entreprise

- Formulaire à compléter disponible en ligne / simplifié au maximum et limité aux informations de base
- Approbation signée par les employés et extrait du RC ne sont plus demandés
- Examen sommaire par l'autorité cantonale
- Demande de renseignements complémentaires uniquement si nécessaire

### **Courriel de confirmation à l'entreprise**

Pas de décision formelle si admis ou partiellement admis (décision formelle uniquement si opposition ou si demande de l'entreprise)

# Traitement de la RHT

## Procédure simplifiée en cas de pandémie (coronavirus)

### 2ème étape auprès de la caisse de chômage

Envoi par courriel par l'entreprise à la fin de chaque mois :  
du décompte (fichier excel)  
de la demande d'indemnité

Analyse sommaire du décompte par la caisse de chômage

Versement d'un acompte à hauteur de 80 % du montant total des indemnités revendiquées

Versement du solde une fois le décompte final effectué  
Demande de restitution (compensation si possible sur le mois suivant)

# Remboursement du délai d'attente (1 jour)

- Montant prélevé sur le Fond de lutte contre le chômage
- Calcul et remboursement une fois le décompte final établi par la caisse de chômage



# **Pascal Broulis**

Chef du Département des finances et des relations extérieures



# **150 millions pour une première réponse à l'urgence sanitaire et économique**

- **100 millions de francs iront aux moyens permettant de protéger la trésorerie.**
  - Fonds de garantie soutenant des prêts sans intérêt
  - Cautionnements extraordinaires
- **50 millions seront alloués au fonds du chômage**
- **Le dispositif sera présenté au plus vite à la commission des finances par le chef du Dfire**
  - Le financement sera assuré par le résultat des comptes 2019

## **Poursuite: la suspension légale doit être activée**

- **Le droit des poursuites prévoit (LP, art 62):**
- **« En cas d'épidémie, de calamité publique ou de guerre, le Conseil fédéral ou, avec son assentiment, le gouvernement cantonal peut ordonner la suspension des poursuites sur une portion du territoire ou au profit de certaines catégories de personnes ».**
- **Le Conseil d'Etat demande au Conseil fédéral de recourir à cet article**

# Les indépendants dans le Canton de Vaud

- **Au nombre d'environ 40'000** (chiffre 2017)
- **Avec un revenu fiscal net moyen de 44'000 francs**
  - Contribuables très hétérogènes comprenant aussi bien de hauts revenus que des revenus nettement plus faibles

## A chacun d'adapter ses impôts à sa réalité

- **Le système en vigueur voit chacun payer ses impôts sur ce qu'il estime être son gain de l'année (acomptes).**
- **Si le résultat prévisionnel change, les acomptes sont revus**
- **A chacun de demander, en ligne, la modification de ses acomptes**
  - Lien personnes morales: <https://www.vd.ch/prestation-detail/prestation/determiner-modifier-ses-acomptes-avec-e-aco-pour-les-personnes-morales/>
  - Lien personnes physiques: <https://www.vd.ch/prestation-detail/prestation/modifier-ses-acomptes-avec-e-aco-pour-les-individus-personnes-physiques/>
- **Les indépendants peuvent adapter de la même manière leurs charges sociales (AVS).**

## **Des solutions pragmatiques, adaptées**

- **La pandémie aboutit à un ralentissement brutal et extraordinaire de l'économie.**
- **Il n'y a pas «un» moyen de faire face. Ce ne sera possible qu'avec le recours à toute une série d'instruments adaptés à chaque situation.**
  - Chômage partiel (RHT), cautionnements, garanties, etc.
- **L'Etat s'engage pour des solutions qui pacifient**
- **Remise en fonction du Centre d'appel téléphonique des impôts (CAT) au 021 / 316 00 00**

# Conclusion/Questions

**KARIM BOUBAKER, MÉDECIN  
CANTONAL**

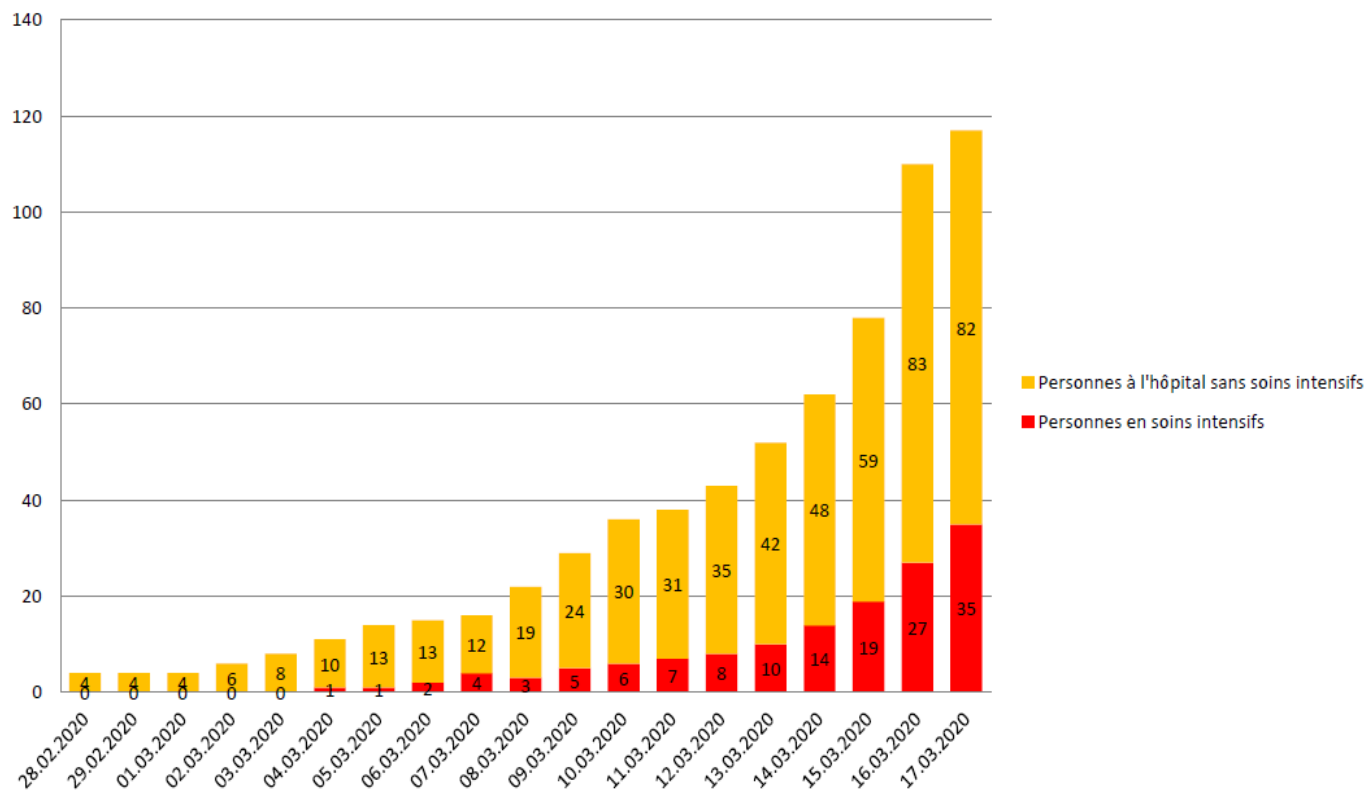
# Situation générale en Suisse

- 3028 personnes testées positives en Suisse
  - 2772 cas confirmés
  - 256 cas en cours d'analyse après un premier résultat positif
  - 21 personnes décédées
- Vaud: canton parmi les plus touchés en Suisse



## Situation générale:

Canton de Vaud	J	Delta J-1
Cas confirmés	796	+188
Décès	5	+0
Hospitalisations	117	+22



# Pourquoi ne pas réaliser des tests de dépistage chez tout le monde, comme dans d'autres pays ?

Notre canton est à la pointe du test au niveau national et a très nettement augmenté ses capacités de dépistage mais il faut savoir que, pour tout ce qui demande des ressources en personnes et en matériel, nous travaillons en flux tendu. Pour cette raison, il est important de tester en priorité ceux qui, pour des raisons de santé ou d'activité, ont besoin de diagnostic.

De plus, le test à large échelle n'offre aucune sécurité, ni personnelle, ni collective. Sur le plan personnel un résultat positif ne change rien à la prise en charge lorsque l'évolution est bénigne. Même non testées, les personnes qui présentent des symptômes grippaux doivent faire preuve de solidarité et se comporter comme si elles avaient été diagnostiquées pour protéger leur entourage et tout le système de santé.

D'un point de vue épidémiologique, il n'est pas nécessaire d'avoir cette information pour déployer l'entier des capacités du système comme nous le faisons actuellement. Précisons enfin que tester les personnes qui ne présentent aucun symptôme offre une sécurité trompeuse car ces mêmes personnes peuvent devenir positives quelques jours plus tard.

Quid des femmes enceintes?

Vidéo du professeur Baud sur le site du CHUV:

- Pas de différence de risque avec les femmes non-enceintes
- Pas plus de risque pour le bébé
- Pas besoin d'un dépistage systématique

# Impact psychologique du confinement?

- Observation d'un impact de cette crise au sens large sur les patient(e)s souffrant de maladies psychiques
- La désorganisation du système est très déstabilisante pour les personnes qui ont besoin de repères
- Peu d'expérience contemporaine en lien avec le confinement

**DENIS FROIDEVAUX, CHEF EMCC**

# Organes de conduite EMCC

- EMCC opérationnel en conduite depuis ce jour
- Tous les services de l'état concernés sont coordonnés depuis PCO
- La police cantonale coordonne l'action de l'ensemble des polices sur territoire vaudois
- Grande distribution coordonnée
- Plans de continuité ACV

# Moyens engagés

- 140 personnes Pci
- Engagement militaire dès le 22 mars 2020 avec 70 hommes et 8 à 10 véhicules (ambulances)
- Dispositions prises avec CGFR pour franchissement de la frontière par personnel sanitaire frontalier
  - Couloirs de L'Auberson et Crassier
  - Des macarons permettent d'identifier ce personnel

# Hotlines

- Hotline population «hors santé»:
  - 021 338 08 08
  - manifestations, médias, formation, accueil de jour, fiscalité, activité économique, droit et annonces de bénévoles
- Hotline population «santé»: 0800 316 800



**JEAN-CHRISTOPHE SAUTEREL, CHEF  
COMM EMCC**

# Stratégie de communication

## Maintenir un lien permanent avec la population

- [www.vd.ch/coronavirus](http://www.vd.ch/coronavirus) mis à jour en permanence
- Réseaux sociaux (VD + ORCA + polices) et Alertswiss
- Médias

# Responsabilité et solidarité

- Restez à la maison sauf en cas d'absolue nécessité
- Ecartez les activités qui pourraient nécessiter l'intervention des secours et surcharger le système sanitaire
- N'appellez les numéros d'urgence (112 – 117 – 118 -144) qu'en cas d'urgence réelle
- [www.vd.ch/coronavirus](http://www.vd.ch/coronavirus) pour toutes les infos à jour

- Vos questions?